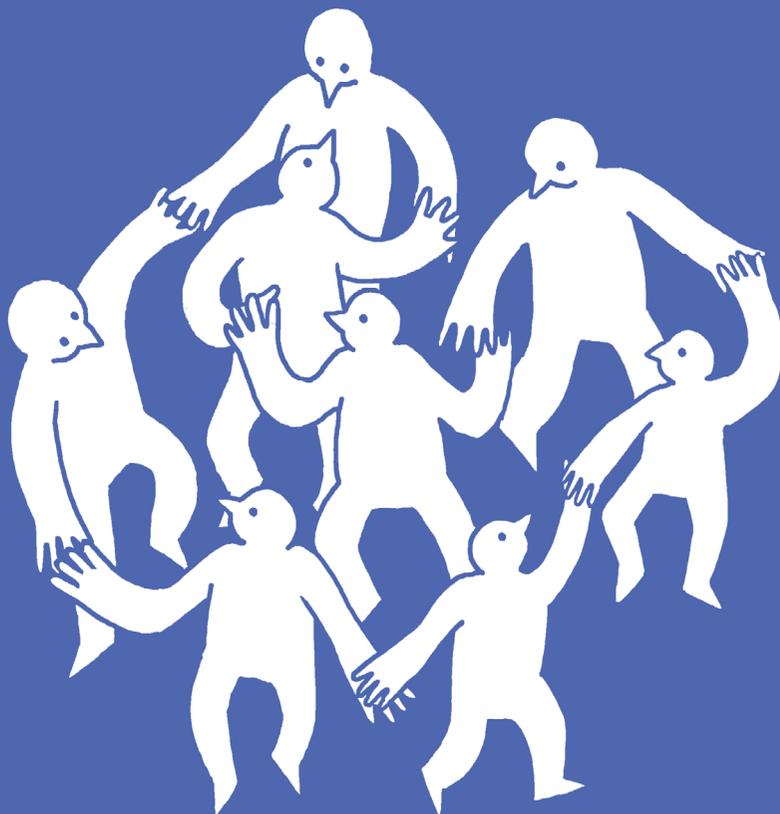


Paix et Système des Nations Unies

Travailler en classe

Mellour Kahina de l'ESBDI - CFP Arts, 2022.



Notice	2
Définitions	3
Chiffres et statistiques : en bref	5
La structure des Nations Unies	6
Les femmes dans les opérations de maintien de la paix (OMP)	7
Les opérations de maintien de la paix (OMP)	8
Le financement des opérations de maintien de la paix (OMP)	9
Institutions	10
Organisations internationales (OI)	10
Organisations non gouvernementales (ONG)	12
Exercices et activités	14
Liens utiles	23
Sources	25

Notice d'utilisation

Ce dossier « Travailler en classe » d'Eduki vise à donner à la lectrice et au lecteur un aperçu du travail des organisations internationales et non gouvernementales présentes à Genève et en Suisse.

Ces pages sont des compléments aux dossiers thématiques, eux-mêmes des sources documentaires plus complètes sur les mêmes thèmes, disponibles sur le site eduki.ch/thematiques.

Ces ressources se focalisent sur l'un des divers domaines de la coopération internationale et permettent à la lectrice et au lecteur de découvrir brièvement une thématique en quelques chiffres et statistiques, les institutions principales formant l'écosystème, ainsi que des exercices et activités et des liens utiles pour aller plus loin.

Ces ressources ont été développées et validées par un comité pédagogique composé de deux enseignants du Secondaire II du canton de Genève (DIP).

Travailler la thématique en classe

Pour compléter votre cours, vous pouvez aussi participer à l'une de nos activités :

- [Visites et rencontres dans des organisations](#) ;
- [Tours guidés de la Genève internationale](#) ;
- [Ateliers sur les objectifs de développement durables](#) ;
- [Autres activités](#).

Glossaire

Consultez l'[ABC de la coopération internationale](#)

Pour aller plus loin :

Consultez notre [dossier thématique n°5](#)

Classement des institutions

Les institutions présentées sont classées selon la règle suivante :

- Organisations internationales
- Organisations non gouvernementales
- Organisations et institutions locales présentes en Suisse.

N.B. Cette liste est non-exhaustive. Pour un répertoire complet, consultez le [Who's Who de la Genève internationale](#).

Significations des pictogrammes présents dans le dossier :



Les thématiques



Le degré scolaire



Le temps moyen conseillé pour l'activité



L'objectif à atteindre pour chaque exercice



Le numéro de page du dossier thématique à laquelle renvoie l'activité



Année de fondation et siège



Nombre de personnes employées, de bénévoles ou d'associations membres



Site web

Rédigé en 2022, attention, l'actualité évolue vite.
Mis à jour le 6 juin 2023

Définitions

Charte des Nations Unies

Rédigée en 1945, la Charte des Nations Unies est le document fondateur qui définit les buts et les principes de l'ONU, c'est-à-dire d'assurer la paix et la sécurité au niveau mondial, ainsi que la composition, la mission et les pouvoirs de ses organes (Assemblée générale, Conseil de sécurité, Secrétariat, Conseil de Tutelle, Cour Internationale de Justice, Conseil économique et social).

Opération de maintien de la paix (OMP)

Les opérations de maintien de la paix sont des missions des Nations Unies pour contenir les conflits internationaux et faciliter leur règlement par des moyens pacifiques. Les actions des OMP visent notamment à protéger les civils, promouvoir les droits humains, rétablir l'État de droit et aider au désarmement dans les pays en conflit ou en guerre. Ces opérations qui sont déployées suite à une résolution adoptée par le Conseil de sécurité doivent respecter 3 principes fondamentaux :

- Le consentement des parties ;
- L'impartialité ;
- Le non-recours à la force (sauf en cas de légitime défense ou de défense du mandat).

Casques bleus

Les casques bleus constituent la force de maintien de la paix de l'ONU. Composés de militaires, policier·ère·s, ou encore de civils, les casques bleus contribuent aux opérations de maintien de la paix (OMP) avec pour mission de maintenir ou rétablir la paix (en protégeant des civils, en défendant les droits humains ou en promouvant l'État de droit par exemple). Ceux-ci sont envoyés par tous les États membres et opèrent sous l'autorité des Nations Unies.

Mines antipersonnel

Les mines antipersonnel sont des armes au sol ou sous le sol, qui explosent en contact ou à proximité d'une personne. Elles sont donc déclenchées par cette présence (bien souvent les victimes de la mines). (<https://www.icrc.org/fr/doc/resources/documents/misc/mines-fac-cartagena-021109.htm>)

Membre permanent du Conseil de sécurité

Les membres permanents du Conseil de sécurité sont au nombre de cinq : la Chine, la Russie, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni. Avec les dix membres non permanents, ils composent le Conseil de sécurité des Nations Unies. La grande différence entre les deux est que les membres permanents disposent d'un droit de veto leur permettant de bloquer une résolution lors d'un vote.

Membre non permanent du Conseil de sécurité

Les membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU sont dix États élus pour un mandat de deux ans par l'Assemblée générale de l'ONU. Avec les cinq membres permanents, ils forment l'ensemble du Conseil de sécurité mais au contraire des membres permanents, ils ne disposent pas du droit de veto. Pour la première fois, la Suisse occupe un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2023-2024.

[Pour plus de définitions, consultez l'ABC de la coopération internationale.](#)

Définitions

Organisation internationale (OI)

Une organisation internationale est une association d'États souhaitant poursuivre la réalisation d'objectifs communs par une coopération entre eux.

Conditions

- Association d'États
- Document fondateur
- Organes permanents
- Réalisation d'objectifs d'intérêts communs par une coopération entre les États

- Exemple d'OI

Exemples

- Suisse, France, Canada, Chine, Mexique, etc.
- Un traité international
- Assemblée générale, conseil, secrétariat, etc.
- Améliorer la santé dans le monde, parvenir à l'éducation pour toutes et tous, mettre fin à la guerre, etc.
- Bureau des affaires pour le désarmement (UNODA)

Organisation non gouvernementale (ONG)

Une ONG est une association d'individus souhaitant poursuivre la réalisation d'objectifs communs et d'utilité publique par une coopération entre eux. Elle peut mener ses activités au niveau local ou international. Amnesty International par exemple, est une ONG. Elle mène des actions au niveau mondial sans être dirigée par les États.

Conditions

- Association d'individus
- Document fondateur
- Buts non lucratifs et d'utilité publique

- Organes
- Exemple d'ONG

Exemples

- Elise, Hugo, Ursula, Sébastien, etc.
- Statuts de l'association
- Dénoncer des violations des droits humains, construire des écoles à Madagascar, développer une coopérative au Pérou (commerce équitable) etc.
- Assemblée générale, conseil, secrétariat, etc.
- Interpeace

Il n'existe pas de définition unanimement reconnue du terme d'ONG. La définition retenue ici se base sur les définitions adoptées par le Conseil économique et social des Nations Unies (résolution 1996/31).

En droit suisse, ce statut n'existe pas formellement et les ONG sont constituées sous forme de fondation ou d'association. À noter qu'il existe un grand nombre d'ONG présentes à Genève allant de 250 à 800 selon les définitions retenues. Une cartographie des ONG dans la Genève internationale récente et complète peut être trouvée [ici](#).

Chiffres et statistiques : en bref

Les **51** États membres fondateurs de l'ONU en **1945** à San Francisco ont signé et ratifié la Charte des Nations Unies.

193 États sont membres des Nations Unies, avec le Soudan du Sud, dernier entré en **2011**.

5 membres permanents (Chine, Russie, France, États-Unis, et Royaume-Uni)

+10 membres non permanents composent le Conseil de sécurité.

6 langues officielles de l'ONU : anglais, français, espagnol, russe, chinois et arabe.



En 2020, les mines antipersonnel ainsi que les restes d'explosifs de guerre et les mines improvisées ont fait **7'073** victimes, dont **80%** de civils.

La production d'une mine coûte environ

1 dollar
alors que pour la trouver et la détruire
il faut compter plus de
1'000 dollars



En 2020, les dépenses militaires mondiales atteignaient près de

2'000 milliards



de dollars c'est-à-dire une hausse de **2,6%** par rapport à 2019. En comparaison, le budget annuel des opérations de maintien de la paix représente **0.5%** de ce montant.

Sur 193 États membres de l'ONU, seulement **28**

Sur **9** secrétaires généraux, **0 femme** a été élue au cours de l'histoire des Nations Unies.

Les femmes dans les OMP **= 4,7%**
du personnel militaire **+10,8%** du personnel de police.

ONU Femmes existe depuis **13 ans** (création en 2010) et a permis des avancées en termes de construction de la paix par exemple avec **30%** de femmes pour rédiger une nouvelle constitution en Syrie.



Un seul pays a adhéré à l'ONU par votation populaire :

la Suisse a accepté l'adhésion à **54,6%** en **2002**.

Genève abrite le siège européen de l'ONU depuis **1946**.

La Suisse est un membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU en **2023-2024**, soit **21 ans** après son adhésion.

34 Suisses participent actuellement à des OMP (UNTSO, MINUSMA, MONUSCO, UNMOGRIP, MINURSO, UNMISS).



Il resterait environ **13'080** armes nucléaires dans le monde en **2021** et il a été procédé à plus de **2'000** essais d'armes nucléaires.

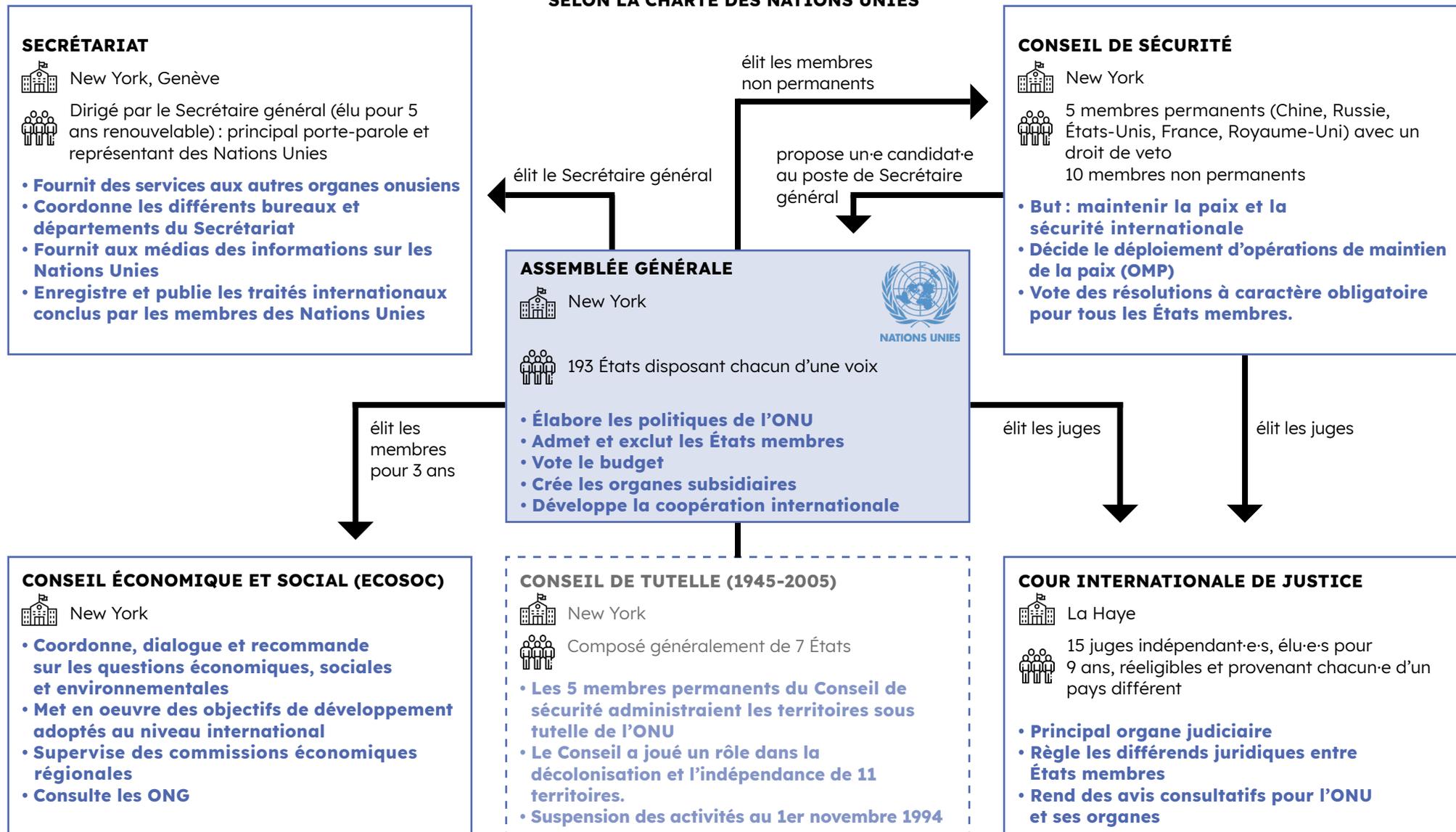
5 États sont dotés de l'arme nucléaire (signataires du TNP) : Russie, États-Unis, France, Royaume-Uni, et la Chine.

+4 États sont reconnus comme possédant l'arme nucléaire sans ratification du TNP : Inde, Pakistan, Israël, et Corée du Nord.

Pour plus de chiffres et de statistiques, consulter les [liens utiles en fin de dossier](#).

La structure des Nations Unies

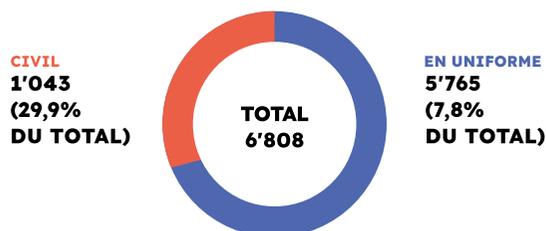
SELON LA CHARTE DES NATIONS UNIES



Les femmes dans les opérations de maintien de la paix (OMP)

En 2022, des femmes sont présentes dans les 12 OMP en cours dans le monde.

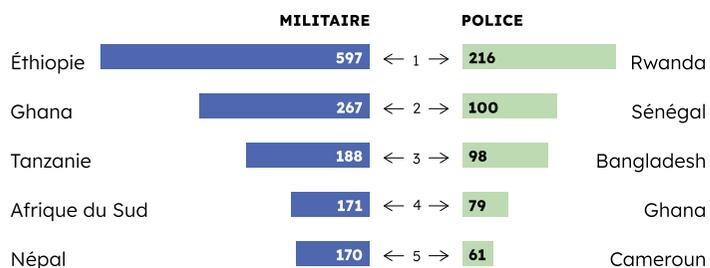
LE NOMBRE DE FEMMES CASQUES BLEUS EN 2022



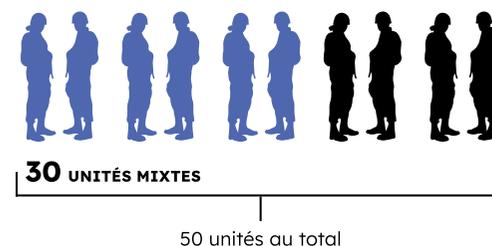
SELON L'ONU, LA PRÉSENCE DE FEMMES CASQUES BLEUS

- Aide à réduire les conflits et les confrontations
- Offre un plus grand sentiment de sécurité aux femmes et aux enfants
- Améliore l'accès et le soutien des femmes locales
- Rend les casques bleus plus accessibles aux femmes

TOP 5 DES PAYS CONTRIBUTEURS DE PERSONNEL FÉMININ EN UNIFORME



UNITÉS DE POLICE DES NATIONS UNIES MIXTES DÉPLOYÉES DANS LE MONDE ENTIER



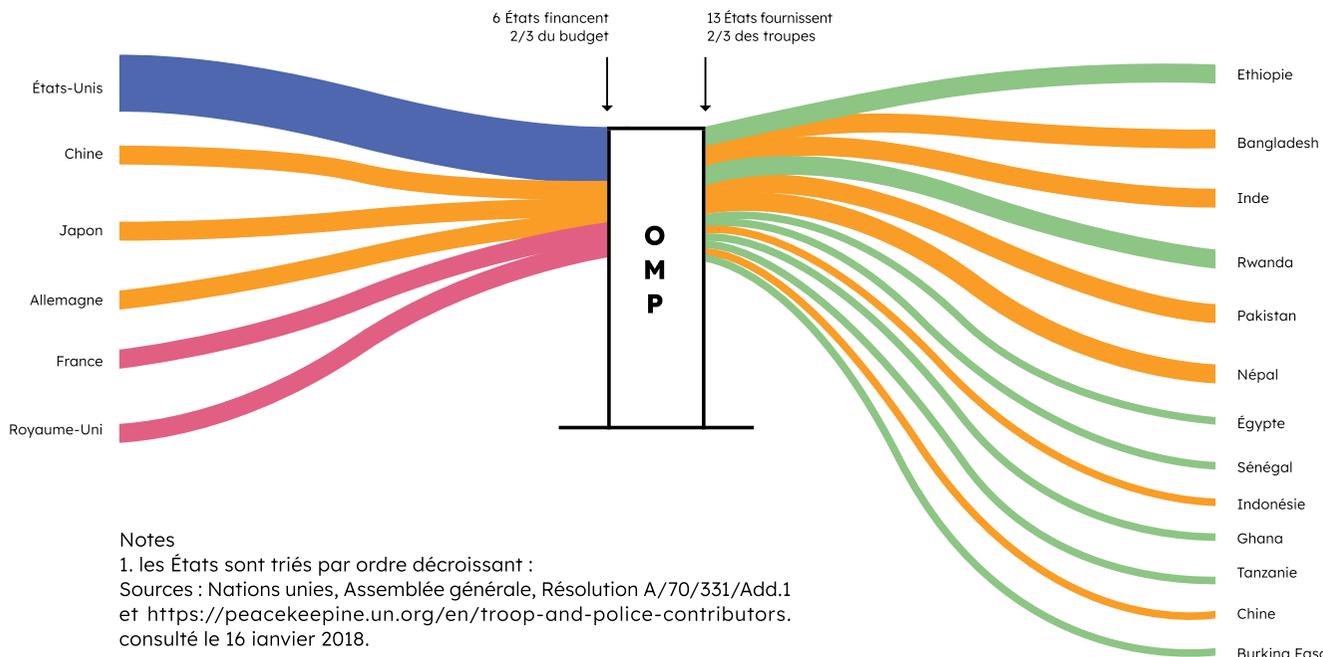
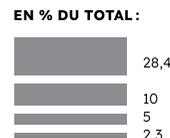
Entre 1957 et 1989, seulement **20 femmes** travaillaient en tant que casques bleus. En 2016, elles étaient au total **7'682** en comptant les militaires et les civils. Pour l'année 2022 elles représentent **19%** de femmes déployées (expert·E·s militaires de l'ONU en mission et officiers d'état-major). Source : <https://peacekeeping.un.org/en/infographics>

Les opérations de maintien de la paix (OMP)

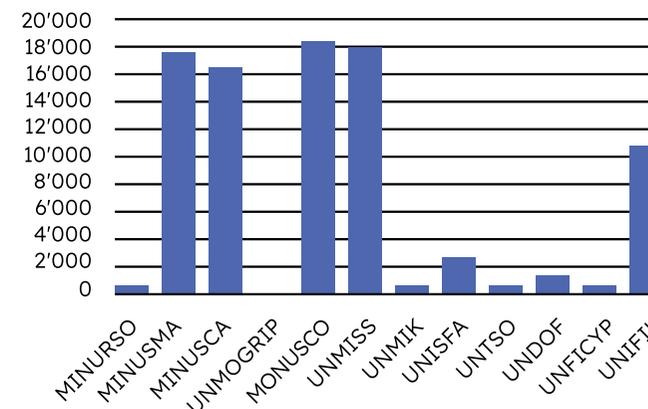
En 2020, il y avait 12 opérations de maintien de la paix actives dans le monde (listées sur les graphiques de droite).

De 1948 à 2018, plus d'**1 million de femmes et d'hommes** ont travaillé dans le cadre de **71 opérations de maintien de la paix**.

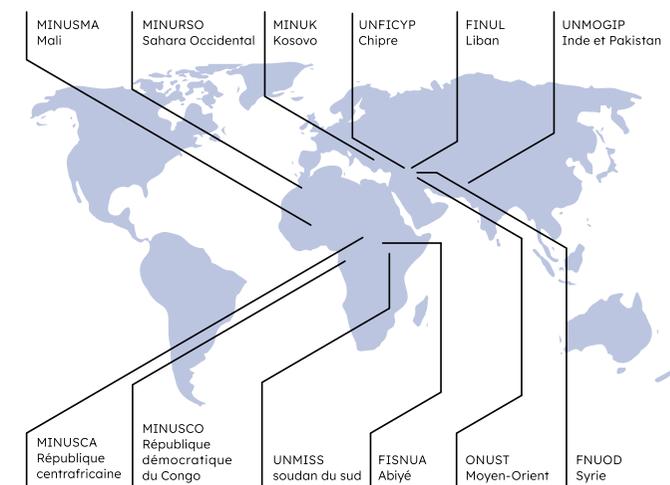
CONTRIBUTION DES ÉTATS AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DE L'ONU, 2018



TOTAL DU PERSONNEL PAR MISSION



OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DES NATIONS UNIES



Le financement des opérations de maintien de la paix (OMP)

Tous les États membres des Nations Unies doivent contribuer financièrement aux opérations de maintien de la paix (OMP), selon l'[article 17](#) de la Charte des Nations Unies. C'est l'Assemblée générale qui est chargée de la répartition du financement en fonction de chaque pays selon deux critères :

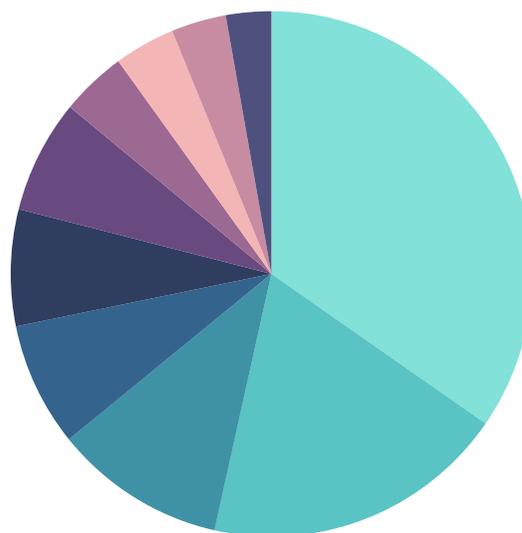
1. La richesse économique des pays ;
2. Les membres permanents, au vu de leur responsabilité ont une charge financière supplémentaire dans le cadre du financement.

Chaque État membre participe au financement des OMP par une contribution obligatoire qui est calculée tous les **3 ans**. En supplément, des contributions volontaires sont aussi possibles.

Pour l'année 2021-2022, le budget attribué pour les OMP est d'environ **6,38 milliards de dollars**. Ce montant permet de financer **11/12** OMP en cours pour l'année.

Le budget attribué pour 2021-2022 relève d'une diminution de **1,1 milliard de dollars** en comparaison à celui pour 2017-2018 représentant alors **7,5 milliards de dollars**. En 5 ans, le budget des OMP a été réduit de près de **15%**.

Le budget des OMP est estimé à **moins de 0,5%** du total des dépenses militaires mondiales (environ **1'981 milliards de dollars** en 2020).



Les 10 principaux contributeurs au budget des OMP (2020-2021)

- États-Unis (27,89%)
- Chine (15,21%)
- Japon (8,56%)
- Allemagne (6,09%)
- Royaume-Uni (5,79%)
- France (5,61%)
- Italie (3,30%)
- Russie (3,04%)
- Canada (2,73%)
- République de Corée (2,26%)



Les 10 principaux contributeurs de troupes pour les OMP (2020-2021)

- Bangladesh (7003)
- Inde (5873)
- Nepal (5853)
- Rwanda (5752)
- Pakistan (4326)
- Egypte (2804)
- Ghana (2757)
- Indonésie (2612)
- Sénégal (2443)
- Chine (2222)

Organisations internationales (OI)

Organisation des Nations Unies (ONU)



Mission :

L'ONU a été créée à la suite de la Seconde Guerre mondiale dans le but de faire régner la paix dans le monde. L'Organisation permet aux États de dialoguer et de négocier sur des questions internationales. Elle intervient dans divers domaines que l'on retrouve notamment à travers des programmes, des fonds et des institutions spécialisées concernant une thématique particulière. Ses missions sont régies par la Charte des Nations Unies.



1945, siège à **New York**, siège européen principal à **Genève**



119'870 employé-e-s à travers toutes les agences, **36'574** au Secrétariat et environ **1'600** pour l'ONUG.



<https://www.un.org/fr/>
<https://www.ungeneva.org/fr/>

Bureau des affaires du désarmement (UNODA)



Mission :

Le Bureau des affaires du désarmement aide les États membres dans leurs actions ayant pour but le désarmement total. Il assiste alors les États dans leurs efforts relatifs à la maîtrise des armements, ou encore leur non-prolifération. UNODA oeuvre à travers plusieurs services : le service d'information et de sensibilisation, le désarmement régional, le service des armes classiques, le service des armes de destruction massive et le secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui à la Conférence.



1998, siège à **New York**, bureaux à **Genève**, **Lima**, **Lome** et **Kathmandu**.



Une vingtaine à Genève



<https://www.un.org/disarmament/fr/>

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR)



Mission :

L'UNIDIR est un institut autonome des Nations Unies réalisant de la recherche en matière de sécurité et de désarmement. Il aide la communauté internationale à progresser en matière de sécurité. L'institut détient plusieurs programmes distincts autour du genre et du désarmement, des armes conventionnelles et de destruction massive, la sécurité dans l'espace ou encore la gestion de conflits armés existants.



1980, siège à **Genève**



3 personnes à la direction, **62** employé-e-s



<https://www.unidir.org/>

Organisations internationales (OI)

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)



Mission :

L'AIEA contribue à la paix et à la sécurité mondiale en promouvant l'utilisation sûre des sciences et technologies relatives au domaine nucléaire. Elle est désignée comme l'agence de « L'atome pour la paix », suite au discours historique du président des États-Unis, Eisenhower en 1953. Elle collabore ainsi avec les États membres afin de coopérer à la promotion et au contrôle de l'atome.



1957, siège à **Vienne**, bureaux régionaux à **Toronto, Tokyo, New York** et **Genève**.



2'568 employé-e-s



<https://www.iaea.org/>

Organisations non gouvernementales (ONG)

Campagne internationale pour l'Abolition des Armes Nucléaires (ICAN)



Mission :

ICAN mobilise la société civile pour faire pression sur les gouvernements quant à l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires. Elle promeut ainsi une adhésion au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) et sa mise en oeuvre. Pour ses actions, l'ONG a reçu le prix Nobel de la paix en 2017.



2007, siège à **Genève**



13 employé-e-s



<https://www.icanw.org/>

Brigades internationales pour la paix (PBI)



Mission :

PBI tente de dissuader les violences envers les défenseurs et défenseuses des droits humains pour créer un espace de paix et tenter de résoudre les conflits de manière non-violente. L'ONG envoie des volontaires pour accompagner ces militant-e-s à continuer leur travail.



1981, siège à **Bruxelles**, bureaux à travers le monde dont en Suisse.



800 membres et donateur-trices en Suisse.



<https://www.peacebrigades.ch/fr>

Interpeace



Mission :

Interpeace vient en aide aux sociétés dans une situation de conflit dans le but de consolider une paix permanente. L'organisation se focalise sur une communauté participative et une écoute des premier-ères concerné-e-s. Interpeace mène des programmes nationaux où elle collabore dans le pays en question avec des partenaires afin d'obtenir une paix durable.



1994, siège à **Genève**, bureaux à **New York, Nairobi, Abidjan, Bruxelles** et **Guatemala**.



6 personnes à la direction, **195** membres à travers le monde



<https://www.interpeace.org/fr/>

Organisations non gouvernementales (ONG)

Swisspeace



Mission :

Swisspeace est un institut de recherche orienté vers la pratique avec une focalisation sur la construction de la paix. La fondation conclut des partenariats avec des acteurs à différentes échelles, locale et internationale. Ses buts sont la promotion de la paix et la réduction de la violence dans des territoires confrontés aux conflits.



1988, siège à Bâle



79 employé-e-s



<https://www.swisspeace.ch/>

Centre de Genève pour la gouvernance du secteur de la sécurité (DCAF)



Mission :

Le DCAF a pour but d'aider les États à mettre en place des mécanismes de bonne gouvernance dans le domaine de la réforme de la sécurité. Elle est intervenue dans plus de 80 pays. Dans ce cadre, elle réalise de la recherche se traduisant par une série de publications, de vidéos et de webinaires.



1988, siège à Genève



5 personnes à la direction, 224 employé-e-s



<https://www.dcaf.ch/>

Geneva Centre for Security Policy (GCSP)



Mission :

Le GCSP est un centre de formation relatif au domaine de la sécurité internationale. Le GCSP s'engage ainsi dans la promotion de la coopération internationale, la paix et la sécurité. Au GCSP, des personnes issues de différents secteurs ont l'occasion de se rencontrer autour des cours, évènements, et conférences proposés par le centre.



1995, siège à Genève



93 employé-e-s



<https://www.gcsp.ch/>

La Société des Nations devant le tribunal de l'histoire

Consignes

La classe est divisée arbitrairement en deux groupes, une moitié défend la position du « Oui », l'autre moitié le « Non »
Le groupe « Oui » se divise pour mener des recherches sur :

- › Le président Wilson et son impossibilité de faire ratifier son idée par les États-Unis ; parallèlement : le nombre de pays membres (question de l'universalité) ;
- › La réaction de la SdN à l'invasion de la Mandchourie par le Japon en 1931 ;
- › Les raisons du départ de l'Organisation de l'Allemagne et du Japon en 1933 ;
- › La réaction de la SdN à l'attaque de l'Éthiopie par l'Italie en 1935 ;
- › Les actions de la SdN pour empêcher ou résoudre la guerre d'Espagne.

Le groupe « Non » se divise le travail pour mener des recherches sur :

- › Le sauvetage économique de l'Autriche ;
- › La crise des îles Åland ;
- › La création du Comité d'Hygiène (ancêtre de l'OMS) ;
- › Le « Passeport Nansen »/Office international Nansen pour les réfugiés.

Le débat met les deux camps face à face : le premier à travers l'intervention successive de plusieurs élèves, explique pourquoi il faut répondre « Oui » à la question (20') ; idem pour l'autre camp.

- › Deux élèves sont chargé-e-s de formuler une conclusion nuancée de 5'.

Situation

La Société des Nations (SdN), au tribunal de l'histoire, est restée synonyme d'échec. Son impuissance à calmer les ardeurs bellicistes ou impérialistes de certains de ses membres (Japon, Italie, Allemagne entre autres) l'a condamnée à s'effacer de facto lorsque la Seconde Guerre mondiale a éclaté. Pourtant, tout n'est pas négatif, loin de là, dans cette première tentative d'instaurer à Genève un lieu de dialogue institutionnalisé et permanent entre les États.

Question débat

La Société des Nations : un échec ?



Droit international, Wilson, crises politiques de l'entre-deux-guerres



Secondaire II



2h (60' de préparation, 40' de prise de position, 5' de conclusion, 15' de debriefing)



1. Comprendre les espoirs placés dans la création de la SdN ;
2. En comprendre les faiblesses originelles ;
3. Aborder le contexte fasciste de l'entre-deux-guerre ;
4. Nuancer le jugement.



p. 11

Pistes de réflexion



Les articles Wikipedia ou d'encyclopédies qui permettent de comprendre, en résumé, ce qui se joue dans les différents épisodes/points ci-contre.

L'ONU et la crise des missiles de Cuba

Consignes

- › La situation de 1962 est décrite par l'enseignant·e.
- › La classe est divisée en deux groupes : le premier travaille sur la [réaction américaine](#), le second sur la [réaction soviétique à la réaction américaine](#). On met l'accent sur le fait que dans l'un et l'autre camp, on en appelle à la Charte de l'ONU et à l'intervention du Conseil de sécurité.
- › Les deux groupes lisent ensuite une [lettre de U Thant](#), une pour le président américain, l'autre pour le président soviétique, puis comparent les propositions.
- › Lecture en commun du [compte rendu de la réunion du Conseil de sécurité](#).

Situation

En 1954, le Secrétaire général Dag Hammarskjöld a dit : « Les Nations Unies n'ont pas été créées pour amener l'humanité au paradis mais pour la sauver de l'enfer. » La crise des missiles de Cuba a été dénouée grâce, notamment, à la diplomatie préventive menée par le Secrétaire général de l'ONU, U Thant.

Pistes de réflexion



[La notion de diplomatie préventive à l'ONU \(notamment dans le cadre de la crise de 1962\)](#)
[L'ONU au centre de l'attention en 1962](#)
[Résumé de l'intervention d'U Thant, Secrétaire général de l'ONU](#)
[L'ONU sollicite l'intervention du CICR](#)
[Le Temps – résumé de la crise](#)
[L'Histoire magazine – La crise de Cuba](#)



Droit international, Guerre froide, armes nucléaires



Secondaire II



2h (60' de préparation, 40' de prise de position, 5' de conclusion, 15' de debriefing)



1. Étudier/connaître un moment dramatique des relations internationales du temps de la guerre froide ;
2. Analyser le rôle de l'ONU (notion de « diplomatie préventive ») ;
3. Se plonger dans le fonctionnement du Conseil de sécurité.



p. 15

Les limites du multilatéralisme onusien

Consignes

- > Distribuer l'organigramme des Nations Unies
- > Interroger les élèves sur la différence entre les termes « décide » propre au Conseil de sécurité et « recommande » propre à l'Assemblée générale
- > Interroger les élèves sur la représentativité et la légitimité du Conseil de sécurité
- > Qu'est-ce que le droit de veto ?
- > Pourquoi ce droit ?
- > Pourquoi ce droit est accordé à ces États précisément ?



Histoire, droit international, institutions



Secondaire I et II



20'-30'



Étudier le système des Nations Unies et montrer qu'il n'est pas totalement égalitaire en comparant l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité



p. 21

Situation

Organigramme du Système des Nations Unies (p. 6).

Question débat

Comment fonctionnent les Nations Unies ?

Pistes de réflexion



[Il était une fois le multilatéralisme](#)

La Suisse et l'ONU : de l'adhésion au Conseil de sécurité

Consignes

Activité 1

Réfléchir en plénière au concept de neutralité. Les élèves partagent leurs représentations de la neutralité en répondant aux questions suivantes :

- › Que signifie être neutre pour un État ? (outil de politique étrangère ou/et partie intégrante de l'identité du pays)
- › Quelles sont les droits et les obligations des États neutres ? (différence entre droit et politique de neutralité)

Activité 2

La Suisse durant la Seconde Guerre mondiale : comprendre le rôle de la neutralité dans l'attitude suisse.

Activité 3

Réfléchir à la neutralité au XXI^e siècle.

- › Quelle position pour la Suisse dans le conflit en Ukraine ?
- › Les conflits ont changé de nature. Moins territoriales, les guerres opposant les États sont de plus en plus rares. Les modes opératoires peuvent même être dématérialisés comme dans les cas des cyberattaques.
- › En salle informatique ou en classe, diviser la classe en plusieurs groupes. Les élèves se mettent dans la peau d'un·e Conseiller·ère fédéral·e devant proposer une nouvelle définition de la politique de neutralité au XXI^e siècle. Les résultats sont présentés lors d'une présentation orale.



Neutralité, histoire, politique suisse



Secondaire I et II



Activité 1 : 70' (5' pour défricher les représentations des élèves, 5' pour trouver une définition de la neutralité, 60' pour connaître les droits et les devoirs d'un État neutre)

Activité 2 : 45' (visionnage de la vidéo, contextualisation et discussion)

Activité 3 : 1h30 (90' en salle informatique pour préparer les arguments à l'aide des ressources à disposition, 45' de débat en classe)



1. Comprendre la différence entre droit et politique de neutralité ;
2. Comprendre les enjeux actuels de la Suisse dans un contexte multilatéral



p. 31

Situation

La neutralité permanente de la Suisse est définie par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) comme un principe de politique étrangère. Historiquement, la Suisse est internationalement reconnue comme un État neutre depuis une déclaration des grandes puissances lors du Congrès de Vienne de 1815. Le droit de neutralité est lui consacré dans les Conventions de La Haye de 1907. Au XIX^e siècle, la neutralité s'inscrit dans le cadre des guerres entre les États. Or, les guerres classiques entre deux ou plusieurs États sont beaucoup moins courantes aujourd'hui. Sur la scène internationale, les crises se multiplient obligeant les États neutres à interroger leur politique de neutralité. La Suisse n'échappe pas à la règle. L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 (type de guerre qui fait plutôt office d'exception aujourd'hui) et le début du mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité de la Suisse en janvier 2023 ont remis cette question au centre des débats.

La Suisse et l'ONU : de l'adhésion au Conseil de sécurité

Pistes de réflexion



[Les conventions de La Haye de 1907 réglementant le droit de neutralité](#)

[Département fédéral des affaires étrangères - Neutralité](#)

[CALMY-REY, Micheline, Pour une neutralité active : de la Suisse à l'Europe](#)

[Le Monde, La Suisse s'interroge sur sa neutralité au Conseil de sécurité des Nations Unies](#)

[Le Monde, La neutralité suisse à l'épreuve de la crise ukrainienne](#)

[Le Temps, Le débat sur la neutralité suisse s'enflamme](#)

[Tribune de Genève, La neutralité suisse au défi de la guerre](#)



[RTS découverte, La neutralité suisse](#)

[RTS - Infrarouge : La Suisse est-elle vraiment neutre ?](#)

[La folle histoire - Suisse : pays neutre ou allié des nazis ?](#)

[RTS/Genève Vision, Neutralité, une histoire singulière](#)

Une opération de maintien de la paix ? Débats au Conseil de sécurité de l'ONU

Consignes

- › Jeu de rôle où les élèves réalisent la simulation d'une discussion plénière au Conseil de sécurité de l'ONU sur la création et le déploiement d'une Opération de maintien de la paix (OMP) dans un pays où un conflit interne met en danger la stabilité régionale et internationale.



Conseil de sécurité, opération de maintien de la paix (OMP)

Situation

Au lendemain d'une élection présidentielle au Kesoga, un conflit violent et armé éclate entre le camp du président démocratiquement élu et celui du président non-réélu soutenu par des forces armées rebelles. Le conflit s'aggrave rapidement et divise le pays en deux, c'est-à-dire entre le Nord (repaire des rebelles) et le Sud (siège du gouvernement officiel). Des affrontements entre l'armée régulière et les rebelles ont lieu sur tout le territoire mais déstabilisent également toute la région car des afflux massifs de populations civiles (plus de 300'000 personnes) se réfugient dans les pays voisins et notamment à la frontière nord, San Tino. La communauté internationale, très soucieuse de voir le conflit se propager dans toute la région mais aussi de provoquer de nombreuses victimes civiles suit de près les développements. Fort heureusement, une trêve formelle est signée entre les deux parties au conflit mais la situation reste précaire avec des sursauts de violence. Dans ce contexte, Montebout, pays membre du Conseil de sécurité, propose une résolution visant la création d'une Opération de maintien de la paix (OMP). Le Conseil de sécurité et les parties prenantes doivent maintenant discuter de cette proposition et adopter ou non la résolution qui enverrait des casques bleus sur le terrain pour soutenir les efforts de paix et garantir la trêve.



Secondaire II



1h30



1. Découvrir le fonctionnement et les acteurs du système multilatéral de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le domaine de la paix et du désarmement ;
2. Apprendre des règles de débat et savoir présenter et défendre une opinion qui n'est pas forcément la sienne avec conviction ;
3. Appréhender la complexité des négociations de paix afin d'arriver à un consensus (conflits d'intérêts de différents acteurs impliqués) ;
4. Comprendre les apports et les limites de l'ONU dans les processus de négociations de paix.

Pistes de réflexion



Séquence pédagogique "Vers une opération de maintien de la paix au Kesoga ? Simulation de négociation au Conseil de sécurité des Nations Unies"



p. 40

Réforme du Conseil de sécurité

Consignes

La classe est divisée en deux groupes. Les élèves peuvent adopter l'une des positions suivantes :

- > État avec le droit de veto ;
- > État qui cherche à l'obtenir ;
- > Une ONG qui milite pour sa suppression.

Les groupes cherchent des arguments pour rendre le Conseil de sécurité plus efficace.

En classe, les groupes présentent leurs acteurs et leurs positions. Ensuite, les élèves débattent en mentionnant des arguments clairs et précis.

Situation

Tirant la leçon de l'échec de la Société des Nations (SdN), la Charte des Nations Unies n'instaure pas un concert égalitaire des États mais octroie un pouvoir spécifique à cinq puissances : Chine, États-Unis, Royaume-Uni, France et Russie. Elles deviennent des membres permanents du Conseil de sécurité et obtiennent un droit de veto. Ce faisant, l'ONU a confié aux membres permanents une responsabilité accrue en matière de sécurité et de maintien de la paix. Depuis quelques années, le droit de veto concentre toutefois les critiques. Comment en particulier justifier que les membres permanents se trouvent ainsi au-dessus de la Charte et bénéficient d'une immunité devant le Conseil de sécurité puisqu'il leur suffit de mettre leur veto à toute résolution qui les vise ?

Question débat

Le Conseil de sécurité doit-il être réformé ? Faut-il supprimer le droit de veto au Conseil de sécurité ?

Pistes de réflexion



[Mandat permettant à l'Assemblée générale de tenir un débat en cas de recours au droit de veto du CS Nations Unies - Unis pour la réforme](#)
[Le droit de veto à l'ONU : un privilège imparfait à la recherche d'un équilibre](#)
[Appels pour renoncer au droit de veto en cas d'atrocité](#)



Histoire, droit international, Conseil de sécurité (CS)



Secondaire II



90' en salle informatique et 45' de débat en classe entière



Discuter des réformes du Conseil de sécurité pour une meilleure efficacité



p. 49

La bombe nucléaire : histoire et enjeux contemporains (1/2)

Consignes

Activité 1

À l'aide du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), les élèves doivent identifier les obligations des États parties à celui-ci.

Activité 2

Diviser la classe en plusieurs groupes. Chaque groupe adopte la position d'un des acteurs suivants :

- > État qui possède la bombe (ayant ratifié le TNP) ;
- > État qui ne possède pas la bombe nucléaire mais qui le souhaite (p. ex. Iran) ;
- > ONG qui milite pour le désarmement nucléaire.

Chaque groupe adopte les intentions et la stratégie de son acteur et développe des arguments clairs et précis défendant sa position.

En plénière, organiser un débat lors duquel chaque groupe commence par présenter son acteur (qui il est, son rôle, et sa position).

Activité 3

Les élèves se mettent dans la peau des autorités américaines avant le bombardement sur Hiroshima et Nagasaki. Ils cherchent à comprendre pourquoi les États-Unis ont lancé deux bombes sur les villes japonaises.

Activité 4

Localiser et identifier les acteurs de l'énergie nucléaire militaire en analysant le graphique présenté par l'ONG ICAN.



Histoire, droit international, arme nucléaire



Secondaire I et II



Activité 1 : 45'
 Activité 2 : 90' en salle informatique et 45' de débat en classe entière
 Activité 3 : 90' pour analyser les sources et les corriger
 Activité 4 : 20'



Activité 1 : Comprendre les droits et les obligations des États partis au TNP
 Activité 2 : Comprendre pourquoi les États ne parviennent pas à s'accorder sur un désarmement nucléaire global
 Activité 3 : Reconstruire les présents du passé et comprendre le choix des autorités américaines
 Activité 4 : Connaître les acteurs qui possèdent la bombe nucléaire et savoir les localiser



Annexe : L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

La bombe nucléaire : histoire et enjeux contemporains (2/2)

Situation

Le 6 août 1945, les États-Unis larguent la première bombe nucléaire sur la ville japonaise d'Hiroshima. Trois jours plus tard, Nagasaki subit le même sort. Dans sa chronique des « Temps modernes » d'octobre 1945, Jean-Paul Sartre estime que la mise au point d'une telle arme place soudainement l'humanité « en possession de sa propre mort ». Washington perd rapidement le monopole de cette nouvelle arme puisque l'URSS se dote elle-même de l'arme nucléaire en 1949. Le monde entre alors dans une logique dite de « capacité mutuelle de destruction ». La fin de la Guerre froide marque le début d'une période optimiste. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) est prorogé indéfiniment en 1995. Certains États renoncent alors à leurs capacités nucléaires (Brésil, Kazakhstan, Biélorussie, Afrique du Sud, et Argentine). Malgré la signature du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) en juillet 2017, la planète se trouve actuellement dans une situation inverse. Les principales puissances nucléaires ne l'ont pas ratifié (ni la Suisse) alors que la multiplication des crises (Ukraine, Iran, Corée du Nord) augmente le risque d'une guerre nucléaire.

Questions débat

1. Qu'est-ce que le TNP et quels sont ses objectifs ? Quelles sont les obligations des États parties ?
2. Pourquoi les États continuent à vouloir se procurer des armes nucléaires ?
3. Pourquoi les autorités américaines ont-elles bombardé Hiroshima et Nagasaki ?
4. Où sont localisées les bombes nucléaires dans le monde ? Quels sont les États détenteurs de la bombe nucléaire ?

Pistes de réflexion



[Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires \(TNP\)](#)
[Campagne internationale pour l'abolition de l'arme nucléaire](#)
[Pourquoi interdit-on à certains pays de se doter de l'arme nucléaire alors que d'autres en disposent ?](#)



[Géopolitis – Désengagement nucléaire : rêve ou réalité ?](#)
[Géopolitis – Confrontation nucléaire](#)
[Le Monde – Faut-il interdire les armes nucléaires ?](#)

Liens utiles

Chiffres et statistiques

[Le monde en guerre en 2021](#)

Carte résumant l'ensemble des conflits dans le monde comprenant des forces armées étatiques et/ou des groupes rebelles.

[Résolutions adoptées et vetos au Conseil de sécurité des Nations Unies 1946-2013](#)

Infographies relatives aux résolutions et aux vetos à travers le temps.

Ressources pédagogiques

[PBI - Le jeu](#)

Peace Brigades International a créé un jeu de société mettant en scène une semaine de travail d'un membre d'une équipe de terrain. Le joueur peut donc se rendre compte des réalités du terrain concernant les sujets de la paix et des droits humains.

« [Une saison à l'ONU, au cœur de la diplomatie mondiale](#) »

Le roman graphique retrace l'expérience de Karim Lebour arrivant à New York en 2011 comme correspondant de presse pour Radio France Internationale au cœur des Nations Unies. Au-delà d'anecdotes sur la diplomatie onusienne, l'ouvrage écrit avec Aude Massot permet de rappeler des bribes de l'histoire de l'ONU.

[Simul'ONU](#)

Site web de Simul'ONU qui regroupe diverses ressources pour réaliser une simulation pour comprendre le fonctionnement de l'ONU.

[Desseins diplomatiques](#)

Film de Raphaël Haab illustrant une souris qui découvre les archives de la Société des Nations.

[UNODA Education pour le désarmement](#)

[Le site d'Education de l'UNODA regroupe une diversité de ressources comme des podcasts, des vidéos, pour comprendre le sujet du désarmement.](#)

Liens utiles

Média

[La Suisse élue au Conseil de sécurité de l'ONU](#)

Swissinfo revient sur l'élection de la Suisse au Conseil en tant que membre non-permanent pour 2023-2024 ainsi que ses ambitions pour son mandat.

[Asie du Sud, Rwanda, Sénégal, Egypte : quelles contributions aux forces de maintien de la paix ?](#)

Un podcast de Radio France Internationale expliquant l'apport de certains pays aux forces d'opérations de maintien de la paix de l'ONU.

[Comment fonctionne le Conseil de sécurité des Nations Unies ?](#)

La RTS propose une explication du fonctionnement d'un des organes majeurs des Nations Unies, y compris ses particularités.

[Genève Monde](#)

Genève Monde est une plateforme permettant d'accéder et de partager différentes sources illustrant le rayonnement de la Genève internationale.

[Nations Unies : ONU ou ONUL ? | Casus Boless, le monde en 5min chrono](#)

A travers une vidéo Arte revient sur la complexité du fonctionnement de l'ONU avec notamment l'exemple du droit de veto et le commencement de conflits.

[Qui se cache derrière le prix Nobel de la paix 2017 ?](#)

Brut présente l'ONG ICAN, prix Nobel de la paix 2017 qui oeuvre pour le désarmement et qui a permis une grande adhésion au Traité interdisant les armes nucléaires.

[Série - Regards sur la Société des Nations](#)

Notre Histoire a réalisé une série d'articles basée sur les archives de la SdN.

[Neutralité, une histoire singulière](#)

Grâce à des archives vidéos, les différences entre droit et politique de neutralité sont expliquées tout en présentant les défis posés par la politique de neutralité aujourd'hui.

Sources

Chiffres et statistiques

Nations Unies, « A propos de nous », consulté le 21 décembre 2022. <https://www.un.org/fr/about-us>

Nations Unies, « Langues officielles de l'ONU », consulté le 21 décembre 2022, <https://www.un.org/fr/our-work/official-languages>

Conseil de sécurité des Nations Unies, « Membres actuels », consulté le 21 décembre 2022, [https://www.un.org/securitycouncil/fr/content/current-members#:~:text=Membres%20permanents%20et%20membres%20non,Albanie%20\(2023\)](https://www.un.org/securitycouncil/fr/content/current-members#:~:text=Membres%20permanents%20et%20membres%20non,Albanie%20(2023))

Stockholm International Peace Research Institute, « Les dépenses militaires mondiales s'élèvent à près de 2 000 milliards de dollars en 2020 », 2021, consulté le 21 décembre 2022. https://sipri.org/sites/default/files/2022-04/milex_press_release_fr.pdf

Nations Unies, maintien de la paix, « Fiche d'information sur le maintien de la paix », 2021, consulté le 21 décembre 2022. https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/peacekeeping_missions_fact_sheet_august_2021_fr_0.pdf

Nations Unies, maintien de la paix, « Statistiques par genre », consulté le 22 décembre 2022 <https://peacekeeping.un.org/fr/gender>

Handicap International, « Observatoire des mines : le nombre de victimes a augmenté de 21% en 2020 », 2021, consulté le 22 décembre 2022 <https://www.handicap-international.ch/fr/actualites/observatoire-des-mines---le-nombre-de-victimes-a-augmente-de-21--en-2020#:~:text=Publi%C3%A9%20aujourd'hui%2C%20le%20rapport,%2C%20dont%2080%25%20de%20civils.>

Comité International de la Croix-Rouge, « Mines antipersonnel : faits essentiels », 1995, consulté le 22 décembre 2022 <https://www.icrc.org/fr/doc/resources/documents/misc/5zfqu.htm>

Reaching Critical Will, « Landmines », consulté le 22 décembre 2022, <https://www.reachingcriticalwill.org/resources/fact-sheets/critical-issues/5439-landmines>

Aplusforpeace, « La Suisse et les Nations Unies », consulté le 22 décembre 2022, <https://www.aplusforpeace.ch/fr/la-suisse-et-les-nations-unies#:~:text=La%20Suisse%20a%20rejoint%20les,des%20droits%20de%20l'homme.>

House of Switzerland, « L'engagement de la Suisse dans la promotion militaire de la paix », 2020, <https://houseofswitzerland.org/fr/swisstories/societe/engagement-de-la-suisse-dans-la-promotion-militaire-de-la-paix>

Sources

ONU Info, « Les femmes dirigeantes, un atout en temps de crises » 2022, consulté le 22 décembre 2022. <https://news.un.org/fr/story/2022/09/1127451>

Nations Unies, « Les femmes et la paix et la sécurité : le Conseil de sécurité est appelé à passer des mots aux actes en appliquant « pleinement » ses propres résolutions », 2019, consulté le 22 décembre 2022. <https://press.un.org/fr/2019/cs13998.doc.htm>

Onu Femmes, « Renforcement de la participation des femmes aux processus de paix : quels rôles et responsabilités pour les États ? », 2021, consulté le 22 décembre 2022. <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2021/Strengthening-womens-participation-in-peace-processes-fr.pdf>

Nations Unies Maintien de la paix, « Women in peacekeeping : a growing force », 2017-2018, consulté le 22 décembre 2022, <https://peacekeeping.un.org/en/infographics>

Nations Unies, « Semaine du désarmement 24-30 octobre », consulté le 22 décembre 2022, <https://www.un.org/fr/observances/disarmament-week/background>

Les OMP

L'intranet de l'ONU-iSeek pour les États Membres, « L'AG approuve un budget pour le maintien de la paix », 21 décembre 2022. <https://www.un.org/fr/delegate/l%E2%80%99ag-approuve-un-budget-pour-le-maintien-de-la-paix>

Nations Unies, maintien de la paix, « Comment sommes-nous financés ? », consulté le 21 décembre 2022. <https://peacekeeping.un.org/fr/how-we-are-funded>

Nations Unies, maintien de la paix, « Pays contributeurs en soldats et policiers », consulté le 21 décembre 2022. <https://peacekeeping.un.org/fr/troop-and-police-contributors>

Représentation permanente de la France auprès des Nations Unies à New York, « 5 choses à savoir sur le financement de l'ONU », consulté le 21 décembre 2022. <https://onu.dele-gfrance.org/5-choses-a-savoir-sur-le-financement-de-l-onu>

SciencesPo, « Contribution des États aux opérations de maintien de la paix », consulté le 21 décembre 2022. <https://www.sciencespo.fr/enjeumondial/en/media/contribution-des-etats-aux-operations-de-maintien-de-la-paix-de-l-onu-2018.html>

Nations Unies, maintien de la paix, « Données » consulté le 21 décembre 2022, <https://peacekeeping.un.org/fr/data>

Sources

Exercices - Analyse d'affiches

Bibliothèque nationale suisse, Cabinet des estampes : Collection d'affiches, Emil Cardinaux, « Oui pour la Société des Nations », 1920, https://nb-posters.primo.exlibrisgroup.com/discovery/search?vid=41SNL_53_INST:posters&query=any,contains,chccsa000010945&lang=fr, consulté le 21 décembre 2022.

Museum für Gestaltung Zürich, Otto Baumberger, « Hütet Euch vor dem Versailler Völkerbund », 1920, <https://www.emuseum.ch/objects/63381/hutet-euch-vor-dem-versailler-volkerbund?ctx=ef0b7ad6757e7ec89b62a5353299030ea782abca&idx=0>, consulté le 21 décembre 2022.

Museum für Gestaltung Zürich, Comité romand « Oui à l'adhésion de la Suisse à l'ONU », 2002, consulté le 21 décembre 2022.

<https://www.emuseum.ch/en/objects/17399/oui--suisseonu--partenaires-a-part-entiere--la-suisse-et?ctx=6d6b14ae805936d5fca20fd7dd1b83951c89ba82&idx=0>.

Museum für Gestaltung Zürich, Comité romand « Oui à l'adhésion de la Suisse à l'ONU », OUI - Suisse-ONU - Partenaires à part entière - La Suisse et l'ONU défendent les mêmes valeurs », 2002, consulté le 21 décembre 2022, <https://www.emuseum.ch/en/objects/17399/oui--suisseonu--partenaires-a-part-entiere--la-suisse-et?ctx=6d6b14ae805936d5fca20fd7dd1b83951c89ba82&idx=0>,

[La notion de diplomatie préventive à l'ONU \(notamment dans le cadre de la crise de 1962\), https://www.un.org/fr/chronicle/article/la-diplomatie-preventive-aux-nations-unies](https://www.un.org/fr/chronicle/article/la-diplomatie-preventive-aux-nations-unies)

[L'ONU au centre de l'attention en 1962, https://www.lemonde.fr/archives/article/1962/10/27/le-secretaire-general-de-l-o-n-u-aura-du-mal-a-rendre-sa-proposition-acceptable-aux-americains_3145332_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1962/10/27/le-secretaire-general-de-l-o-n-u-aura-du-mal-a-rendre-sa-proposition-acceptable-aux-americains_3145332_1819218.html)

[Résumé de l'intervention d'U Thant, Secrétaire général de l'ONU, https://www.letemps.ch/opinions/idees-lonu-ont-change-monde](https://www.letemps.ch/opinions/idees-lonu-ont-change-monde)

[L'ONU sollicite l'intervention du CICR, https://www.icrc.org/fr/doc/resources/documents/misc/cuba-history-200805.htm](https://www.icrc.org/fr/doc/resources/documents/misc/cuba-history-200805.htm)

[Le Temps – résumé de la crise, https://www.letemps.ch/opinions/chroniques/y-50-ans-crise-missiles-cubains](https://www.letemps.ch/opinions/chroniques/y-50-ans-crise-missiles-cubains)

L'Histoire magazine – La crise de Cuba, <https://www.lhistoire.fr/la-crise-de-cuba>

Il était une fois le multilatéralisme, https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/09/18/il-etait-une-fois-le-multilateralisme_5511748_3232.html

[Les conventions de La Haye de 1907 réglementant le droit de neutralité, https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/droit-international-public/neutralite.html](https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/droit-international-public/neutralite.html)

Sources

[Département fédéral des affaires étrangères - Neutralité, https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/droit-international-public/neutralite.html](https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/droit-international-public/neutralite.html)

[CALMY-REY, Micheline, Pour une neutralité active : de la Suisse à l'Europe, https://www.epflpress.org/produit/1008/9782889154098/pour-une-neutralite-active](https://www.epflpress.org/produit/1008/9782889154098/pour-une-neutralite-active)

[Le Monde, La Suisse s'interroge sur sa neutralité au Conseil de sécurité des Nations Unies, https://www.lemonde.fr/international/article/2023/01/05/membre-du-conseil-de-securite-des-nations-unies-la-suisse-s-interroge-sur-sa-neutralite_6156660_3210.html#:~:text=Suisse-,La%20Suisse%20s'interroge%20sur%20sa%20neutralite%20au%20Conseil%20de,porté%20sur%20l'exposition%20diplomatique](https://www.lemonde.fr/international/article/2023/01/05/membre-du-conseil-de-securite-des-nations-unies-la-suisse-s-interroge-sur-sa-neutralite_6156660_3210.html#:~:text=Suisse-,La%20Suisse%20s'interroge%20sur%20sa%20neutralite%20au%20Conseil%20de,porté%20sur%20l'exposition%20diplomatique)

[Le Monde, La neutralité suisse à l'épreuve de la crise ukrainienne, https://www.lemonde.fr/international/article/2022/02/15/la-neutralite-suisse-a-l-epreuve-du-regain-de-tensions-en-europe_6113773_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2022/02/15/la-neutralite-suisse-a-l-epreuve-du-regain-de-tensions-en-europe_6113773_3210.html)

[Le Temps, Le débat sur la neutralité suisse s'enflamme, https://www.letemps.ch/suisse/debat-neutralite-suisse-senflamme](https://www.letemps.ch/suisse/debat-neutralite-suisse-senflamme)

[Tribune de Genève, La neutralité suisse au défi de la guerre, https://www.tdg.ch/la-neutralite-suisse-au-defi-de-la-guerre-934455208576?gclid=Cj0KCQiAzeSdBhC4A-RIsACj36uE8n68BBh95lktEwRYOfH2b4KWaeYBizVtqxmtYvPISs9TLvzckBMaAkw2EALw_wcB](https://www.tdg.ch/la-neutralite-suisse-au-defi-de-la-guerre-934455208576?gclid=Cj0KCQiAzeSdBhC4A-RIsACj36uE8n68BBh95lktEwRYOfH2b4KWaeYBizVtqxmtYvPISs9TLvzckBMaAkw2EALw_wcB)

[RTS découverte, La neutralité suisse, https://www.rts.ch/decouverte/monde-et-societe/economie-et-politique/la-neutralite-suisse/](https://www.rts.ch/decouverte/monde-et-societe/economie-et-politique/la-neutralite-suisse/)

[RTS - Infrarouge : La Suisse est-elle vraiment neutre ?, https://www.rts.ch/emissions/infrarouge/13013946-la-suisse-estelle-vraiment-neutre.html](https://www.rts.ch/emissions/infrarouge/13013946-la-suisse-estelle-vraiment-neutre.html)

[La folle histoire - Suisse : pays neutre ou allié des nazis ?, https://www.youtube.com/watch?v=Z715f1Z2Exc](https://www.youtube.com/watch?v=Z715f1Z2Exc)

RTS/Genève Vision, Neutralité, une histoire singulière, <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKewjrwu386YD-AhXBhqQKHd3rAmMQFnoECA4QAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.genevevision.ch%2Fneutralite-une-histoire-singuliere%2F&usg=AOvVaw17J-TI7eXY5PVi-82IUyGZV>

Mandat permettant à l'Assemblée générale de tenir un débat en cas de recours au droit de veto du CS, <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N22/330/38/PDF/N2233038.pdf?OpenElement>

[Nations Unies - Unis pour la réforme, https://www.letemps.ch/monde/reformer-conseil-securite-un-rocher-sisyphé](https://www.letemps.ch/monde/reformer-conseil-securite-un-rocher-sisyphé)

Le droit de veto à l'ONU : un privilège imparfait à la recherche d'un équilibre, <https://www.institut-ega.org/l/le-droit-de-veto-a-l-onu-un-privilege-imparfait-a-la-recherche-d-un-equilibre/>

Sources

Appels pour renoncer au droit de veto en cas d'atrocité, https://www.swissinfo.ch/fre/politique/conseil-de-sécurité-de-l-onu_appels-pour-renoncer-au-droit-de-veto-en-cas-d-atrocités/41696184

Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), <https://www.icrc.org/fr/document/pourquoi-traite-interdiction-armes-nucleaires-important>

Campagne internationale pour l'abolition de l'arme nucléaire, https://www.icanw.org/take_action_now?gclid=CjwKCAiAh9qdBhAOEiwAvxIok_36Y8Oru_mIhBae9W-5deuXiuswALoTnU7rTumetChp1cnNlb_JZrhoCntcQAvD_BwE&gclidsrc=aw.ds

Pourquoi interdit-on à certains pays de se doter de l'arme nucléaire alors que d'autres en disposent ?, https://www.liberation.fr/checknews/2018/05/11/pourquoi-interdit-on-a-certains-pays-de-se-doter-de-l-arme-nucleaire-alors-que-d-autres-en-disposent_1653692/

Géopolitis – Désengagement nucléaire : rêve ou réalité ?, <https://pages.rts.ch/emissions/geopolitis/932065-desarmement-nucleaire-reve-ou-realite.html>

Géopolitis – Confrontation nucléaire, https://www.youtube.com/watch?v=vvb1_ORzNKU

Le Monde – Faut-il interdire les armes nucléaires ?, <https://www.youtube.com/watch?v=s4o9Y0w69fU>

La Fondation Eduki

La Fondation est située à Genève, au cœur d'un des grands centres mondiaux de la coopération internationale, avec 42 organisations internationales dans le bassin lémanique, 179 États représentés, 750 organisations non gouvernementales (ONG) et plus de 4'000 conférences par an organisées en présentiel, en téléconférence ou en hybride et suivies par env. 366'000 délégué·e·s du monde entier (chiffres de 2023). La Fondation Eduki entend lever le voile sur cet univers souvent méconnu, en permettant aux jeunes de découvrir le travail, le rôle et l'impact des institutions internationales sur toutes les personnes de notre planète. Elle vise ainsi à conforter la vocation internationale de la Suisse et à contribuer à tisser un lien durable entre les organisations internationales et les jeunes en Suisse.

Mission et activités

La Fondation Eduki a pour but de promouvoir l'éducation et la sensibilisation des jeunes au travail des organisations internationales et à la coopération internationale.

Ses activités consistent à :

- Organiser des visites et des activités de découverte
- Développer des dossiers thématiques et des outils pédagogiques
- Produire des supports de communication
- Coordonner un concours national permettant un engagement concret des jeunes
- Soutenir des activités développées par ou pour les jeunes en lien avec la coopération internationale

Public cible

- Les élèves des niveaux d'enseignement secondaire I et II (environ de 12 à 19 ans)
- Les enseignant·e·s du secondaire I et II (ou de niveau équivalent)
- Pour le concours national, les élèves et enseignant·e·s du niveau primaire, secondaire I et II

Plus d'informations sur eduki.ch.



Contributions

Pilotage du projet: Yvonne Schneider

Appui académique: Olga Hidalgo-Weber

Coordination: Marie Juillard

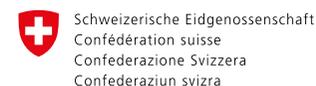
Relecture et consultation: Un comité pédagogique composé de Stéphane Garcia et Andrea Gennai

Graphisme: Alveo.design (concept), Kelly Abazi, Laureta Osdautaj (mise en page)

Illustration de la couverture: Mellour Kahina de l'ESBDI – CFP Arts, 2022

Contributeur·rices: Ariana de los Cobos, Anaïs Noé, Marc Oberson

Partenaires du projet



ERNST GÖHNER
STIFTUNG

Avec le soutien de la
 Loterie Romande